

Mission

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est l'organisme nationale qui représente les sages-femmes et la profession sage-femme au Canada. La mission de l'ACSF consiste à ouvrir la voie et à assurer un soutien à la profession sage-femme en tant que profession réglementée, financée par l'État, qui joue un rôle vital au sein du système de soins de maternité primaires dans l'ensemble des provinces et des territoires. L'ACSF favorise le développement de la profession dans l'intérêt public et apporte le point de vue des sages-femmes dans le contexte de la politique nationale de la santé.

Vision

La vision de l'Association canadienne des sages-femmes est que la profession sage-femme est une pratique fondamentale dans les services de santé maternelle et néonatale et que toutes les femmes au Canada puissent avoir accès aux soins d'une sage-femme pour elles-mêmes et pour leur bébé.

Valeurs et croyances

L'Association canadienne des sages-femmes croit que :

- Les soins dispensés par les sages-femmes favorisent et facilitent le processus normal et sain de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement et renforcent la confiance de la femme en ses propres capacités.
- Les sages-femmes sont des fournisseurs de soins primaires spécialisés qui assistent les femmes anticipant une grossesse et un accouchement à faible risque et qui peuvent optimiser l'expérience de l'accouchement pour les femmes à tous les niveaux de risque.
- Le partenariat avec les femmes, la continuité des soins, le choix éclairé, le choix du lieu de l'accouchement ainsi que les services communautaires sont au cœur des soins de haute qualité dispensés par les sages-femmes au Canada.
- Les soins offerts par les sages-femmes doivent être accessibles à toutes les femmes canadiennes, sans égard à leur situation socio-économique.
- Tous les fournisseurs de soins de maternité doivent

← faire preuve de respect envers la diversité et la dignité



Canadian Association of Midwives
Association canadienne des sages-femmes

59 Riverview
Montréal, Québec
H8R 3R9
CANADA
Tel./Tél.: 514-807-3668
Fax/Télécopieur: 514-738-0370
admin@canadianmidwives.org

→ canadianmidwives.org



**Strategic
Directions**
Canadian Association
of Midwives

**Directions
stratégiques**
Association canadienne
des sages-femmes

2010
2015

Mission

The Canadian Association of Midwives (CAM) is the national organization representing midwives and the profession of midwifery in Canada. The mission of CAM is to provide leadership and advocacy for midwifery as a regulated, publicly funded and vital part of the primary maternity care system in all provinces and territories. CAM promotes the development of the profession in the public interest and contributes the midwifery perspective to the national health policy agenda.

Vision

The vision of the Canadian Association of Midwives is that midwifery is fundamental to maternal and newborn health services and that every woman in Canada will have access to a midwife's care for herself and her baby.

Values and Beliefs

The Canadian Association of Midwives believes that:

- Midwifery care promotes and facilitates the normal, healthy process of pregnancy, childbirth and breastfeeding and supports women's confidence in their own abilities.
- Midwives are expert primary care providers for women anticipating a low risk pregnancy and birth, and can optimize the childbirth experience for women at all risk levels.
- Partnership with women, continuity of care, informed choice, choice of birthplace and community-based services are fundamental to high quality midwifery care in Canada.
- Midwifery care should be universally accessible to Canadian women, regardless of socio-economic circumstances.
- All maternity care providers must respect and embrace human dignity and diversity in every facet of their work with clients and colleagues.
- Effective, sustainable maternity care must centre on the self-determined needs of women, families and communities and support birth as close to home as possible.
- Midwives must be full partners in developing and implementing the public policy agenda on maternity and newborn care and health human resource planning.
- Midwives globally play an essential role in promoting health and reducing maternal and infant morbidity and mortality.
- The potential of midwifery to enhance the wellbeing of women, families and society should be valued and promoted.

→

Strategic Goals and Objectives

STRATEGIC GOAL #1: Increase the influence of midwifery on the national health policy agenda

- Advocate for the inclusion of midwifery in federal health policy and planning initiatives
- Promote and support the development of midwifery policy and position statements at a national level
- Strengthen alliances and advocacy strategies among midwifery associations, regulators, educators and consumer groups
- Strengthen strategic partnerships with national nursing and medical organizations

STRATEGIC GOAL #2: Advance the growth and development of the midwifery profession

- Advocate for midwifery regulation and public funding in unregulated provinces/territories
- Support strategies in regulated provinces/territories to address midwifery human resource and development issues
- Develop CAM strategies to promote midwifery human resource planning at the federal government level
- Facilitate communication within the Canadian midwifery community on current midwifery developments and emerging issues
- Promote and provide opportunities for continuing midwifery education
- Provide a national forum for “visioning” the development of midwifery in Canada

STRATEGIC GOAL #3: Support Aboriginal midwifery and the return of birth to Aboriginal communities

- Promote the National Aboriginal Council of Midwives (NACM) as the national voice for Aboriginal midwifery
- Provide appropriate administrative and organizational support for the autonomous development of the NACM under the CAM umbrella
- Advocate for the necessary regulatory, educational and policy structures to support the growth of Aboriginal midwifery and the return of birth to Aboriginal communities

STRATEGIC GOAL #4: Advocate for normal childbirth, the midwifery model and primary maternity care as close to home as possible

- Develop a CAM position statement on normal childbirth
- Promote public awareness of the role and expertise of midwives in facilitating normal pregnancy and childbirth
- Promote and uphold essential principles and practices that support normal birth and women’s confidence in the birthing process

STRATEGIC GOAL #5: Strengthen international partnerships and outreach

- Develop and promote CAM’s Ghislaine Francoeur Fund for midwifery capacity-building projects in low resource countries
- Establish a committee to expand CAM involvement in international midwifery work

- Pursue opportunities to work together with other national professional organizations on global maternal and newborn health issues
- Liaise with ICM, ACNM, MANA, Commonwealth and European midwifery colleges and other international organizations on issues of common concern

STRATEGIC GOAL #6: Strengthen the organizational capacity of CAM

- Review and update CAM’s governance framework, including committee structures, to ensure organizational effectiveness
- Secure increased funding to support CAM operations and projects
- Increase CAM’s capacity for political advocacy, policy development and media communication on new and emerging midwifery issues
- Facilitate broader involvement of midwife members, students and supporters in CAM activities and advocacy work

“CAM provides leadership and advocacy for midwifery as a regulated, publicly funded and vital part of the primary maternity care system.”

«L’ACSF ouvre la voie et assure un soutien à la profession sage-femme en tant que profession réglementée, financée par l’État, qui joue un rôle vital au sein du système de soins de maternité primaires.»

humaine dans toutes les facettes de leur travail auprès de leurs clientes et de leurs collègues.

- Des soins de maternité efficaces et durables doivent être centrés sur les besoins des femmes, des familles ainsi que des collectivités et favoriser un lieu de naissance qui soit le plus près possible du domicile.
- Les sages-femmes doivent offrir leur pleine participation à l’élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques sur les soins maternels et néonataux ainsi qu’à la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé.
- À l’échelle mondiale, les sages-femmes jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé et la réduction de la mortalité et de la morbidité infantiles et maternelles.
- Il est important de faire valoir et de promouvoir le potentiel d’amélioration du bien-être des femmes, des familles et de la société que peut offrir la profession sage-femme.

Directions stratégiques et objectifs

STRATÉGIE #1 : Augmenter l’influence de la pratique sage-femme sur le programme des politiques nationales en matière de santé

- Recommander que la pratique sage-femme soit incluse dans les initiatives de planification en matière de politiques de santé fédérales
- Promouvoir et supporter le développement de politiques sur la pratique sage-femme et positionner ces déclarations à un niveau national
- Fortifier les alliances et les stratégies de pression et de défense entre les associations de sages-femmes, les décideurs, les éducateurs et les groupes de consommateurs
- Consolider les partenariats stratégiques avec les associations médicales et infirmières nationales

STRATÉGIE #2 : Accroître le développement de la profession sage-femme

- Recommander une réglementation de la pratique sage-femme et un système de subventions publiques pour les provinces et territoires non réglementés
- Encourager l’adoption de stratégies sur les questions relatives aux ressources humaines de la profession sage-femme et au développement dans les provinces et territoires réglementés
- Élaborer des stratégies promotionnelles de l’ACSF pour la planification et le développement des ressources humaines de la profession sage-femme au niveau du gouvernement fédéral
- Faciliter la communication à l’intérieur du réseau des sages-femmes canadiennes sur les développements en cours et les dossiers émergents en pratique sage-femme
- Promouvoir et trouver des opportunités pour une éducation continue en pratique sage-femme
- Créer un forum national pour faciliter une « vision » du développement de la pratique sage-femme au Canada

STRATÉGIE #3 : Encourager la pratique sage-femme autochtone et valoriser le retour de la naissance dans les communautés autochtones

- Promouvoir le Conseil national de sages-femmes autochtones (NACM) en tant que voix nationale de la pratique

sage-femme autochtone

- Procurer un support organisationnel et administratif approprié au NACM en vue de soutenir sa croissance et son autonomie sous le parrainage de l’ACSF
- Défendre la nécessité de mettre sur pied des structures de réglementation, d’éducation et d’élaboration de politiques afin de renforcer la croissance de la pratique sage-femme autochtone et le retour de la naissance dans les communautés autochtones

STRATÉGIE #4 : Recommander l’accouchement normal, le modèle de pratique sage-femme et les soins maternels primaires aussi près de la maison que possible

- Développer une déclaration sur la position de l’ACSF face à l’accouchement normal
- Conscientiser le public sur le rôle et l’expertise des sages-femmes qui facilitent une grossesse et un accouchement normal
- Promouvoir et maintenir les principes et les pratiques qui soutiennent l’accouchement normal et rendent les femmes confiantes au processus de la naissance

STRATÉGIE #5 : Consolider les partenariats et le soutien au niveau international

- Développer et faire la promotion du Fonds Ghislaine Francoeur de l’ACSF afin d’augmenter le nombre de projets de consolidation des capacités dans les pays en voie de développement
- Mettre sur pied un comité pour que l’engagement de l’ACSF au niveau de la pratique sage-femme rayonne au niveau international
- Trouver des opportunités de travailler en collaboration avec d’autres organismes professionnels nationaux sur les thèmes de santé globale maternelle et infantile
- Se regrouper avec l’ICM, l’ACNM, MANA, le Commonwealth, les ordres sages-femmes européens et les autres organisations internationales et faire le point sur les questions qui nous concernent toutes

STRATÉGIE #6 : Consolider la capacité organisationnelle de l’ACSF

- Revoir et mettre à jour le cadre d’administration de l’ACSF incluant les structures des comités afin d’assurer une efficacité organisationnelle de haute instance
- Veillez à l’accroissement des subventions utilisées pour les projets et le fonctionnement opérationnel de l’ACSF
- Accroître le poids politique de l’ACSF en matière d’élaboration de politiques et de communications publiques et médiatiques au sujet des nouvelles questions émergentes en pratique sage-femme
- Encourager et faciliter une participation accrue des membres sages-femmes, des étudiantes sages-femmes et des supporteurs pour les activités de l’ACSF et ses mouvements de pression